



NATURA
2000
BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ



COFINANCIÉ
PAR L'UNION
EUROPEENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Fiche projet

Etude des populations de triton crêté du site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura »

1 – Porteur de projet

Nom ou raison sociale	Communauté de communes Terre d'Emeraude Communauté
Statut (public / privé / association...)	Public
Activité(s) principale(s)	Collectivité territoriale

2 – Site et espèce concernée

Site concerné :	Petite Montagne du Jura (FR4301334/FR4312013)
Espèce d'intérêt communautaire concernée	1166 – Triton crêté

3 – Localisation des sites étudiés et méthode envisagée (provisoire/à affiner)

Localisation de l'étude	Arinthod, Aromas, Beffia, Charchilla, Montlainsia, Onoz, Orgelet, Plaisia, Sarroagna, Valzin-en-Petite-Montagne, Vosbles-Valfin (Marigna-sur-Valouse ? Monnetay ?)
Nombre de mares concernées	Environ 40 mares : <ul style="list-style-type: none"> - Une dizaine de sites de reproduction du triton crêté, connus historiquement, où il y a suspicion de disparition de l'espèce ; - Une trentaine de mares favorables à l'espèce où cette dernière n'a pas pu être contactée avec le protocole « POPAmphibien ».
Cartographie	En annexe (provisoire)
Méthodologie	Etude ADN environnemental (ADNe)

4 – Eléments financiers prévisionnels

Montant estimatif du projet	40 000 € TTC
Financement envisagé	FEADER – Europe/Région Taux subvention : 100%
Marché public envisagé ? Si oui, type de MP	Non car en dessous des seuils MAPA

5 – Calendrier prévisionnel

Montage du dossier et sélection du prestataire :	
<ul style="list-style-type: none"> - Délibération conseil communautaire - Dépôt de la demande de financement - Elaboration cahier des charges - Procédure gré à gré et sélection du prestataire retenu 	Fin 2025 - fin 2026
Réalisation de l'étude	2027

Argumentaire synthétique pour justifier de la pertinence de l'étude triton crêté au regard des enjeux de conservation du site :

Le site Natura 2000 Petite Montagne du Jura couvre une superficie de 38 293 ha répartis sur 35 communes. Ce site a été désigné notamment pour la présence de deux espèces d'amphibiens inscrites à l'Annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore » : le Triton crêté (*Triturus cristatus* – dit prioritaire) et le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). A ce jour, près de 240 mares au total ont été recensées sur l'ensemble du territoire, favorables ou non à ces animaux.

Le Triton crêté ressort comme un enjeu prioritaire car il est classé en danger de disparition depuis 2008 (*Vulnérable* sur la liste rouge régionale). Cette espèce est rare en Franche-Comté où elle occupe des zones humides très localisées et toujours plus fragmentées. Les experts s'accordent sur un déclin global des effectifs des populations franc-comtoises. La densité limitée en mares fonctionnelles interconnectées reste la menace principale sur l'espèce, qui présente aujourd'hui des sous-populations totalement déconnectées. Toujours d'après les experts, le triton crêté aurait besoin de 4 à 8 mares par km² pour lui permettre un bon fonctionnement de ses métapopulations. « La contractualisation Natura 2000 permet de restaurer et de créer un réseau fonctionnel d'habitats pour l'espèce, y compris dans des secteurs où l'espèce est très rare (Petite Montagne et Premier Plateau du Jura) » (cf. Liste rouge des amphibiens et des reptiles de Franche-Comté, 2020).

C'est pourquoi, en 2022 et 2024, deux stages ont été réalisés sur le site Natura 2000 Petite Montagne du Jura afin d'évaluer l'état de conservation des mares et de dresser un état de conservation des populations de ces deux espèces d'intérêt communautaire, en priorisant les recherches sur le triton crêté (espèce dite « prioritaire »). Ces deux stages ont permis de proscrire 250 mares et autres points d'eau ; caractériser l'état de conservation de 140 mares et dresser un premier état de conservation des populations de triton crêté sur le site Natura 2000. Ainsi, 3 sites de reproduction ont été découverts, portant à 31 le nombre total de mares identifiées comme sites de reproduction du triton crêté. Ces stages ainsi que divers suivis terrain dédiés menés par l'opérateur Natura 2000 ont mis en lumière des interrogations pour 12 mares historiquement connues comme lieu de reproduction, où l'espèce n'a pas été revue depuis plusieurs années.

De plus, les stages ont aussi montré les difficultés et les limites de la méthodologie utilisée, celle du « POPAmphibien », dans la prospection et le suivi du triton crêté. En effet, la détection des espèces peut se révéler compliquée dans les milieux où elles sont peu visibles avec les méthodes de détection à vue ou à l'épuisette. C'est pourquoi, afin de compléter les données issues des deux stages et de dresser un état plus exhaustif des populations de Triton crêté, il est envisagé d'effectuer une étude triton crêté avec une autre méthodologie, l'étude ADN environnemental (ADNe), basée sur la récolte de d'échantillons du milieu. L'étude concernera une quarantaine de mares afin de valider la disparition du triton crêté sur certains sites [12 sites historiques connus] et de confirmer la présence ou non de cette espèce sur des

sites jugés favorables [une trentaine de mares avec une note IECMA "excellente ou bonne" (cf. stage 2022 et 2024) et/ou situées à 500m d'un site de reproduction].

Depuis 2014, l'équipe Natura 2000 accompagne les collectivités et les propriétaires privés dans la restauration ou la création de mares, afin d'améliorer le potentiel d'accueil des amphibiens d'intérêt communautaire et leur mobilité sur le territoire, conformément au DOCOB. Une meilleure connaissance des localisations des populations de triton crêté (espèce prioritaire) permettra d'améliorer la pertinence, l'efficacité et la robustesse des actions sur l'ensemble du site : travailler sur les habitats réels de reproduction et sur leurs connectivités.

Carte de localisation (provisoire)

